



Rencontre pour le nouveau programme de douance de l'école secondaire Félix-Leclerc

MERCREDI 16 JUIN 2021

Base du *Programme d'études local*

- ▶ Ce programme souscrit et s'inspire entièrement de la Politique des élèves doués et talentueux du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB) (2020-2021) et du Cadre de référence sur la politique des élèves doués du CSSMB (2019-2020).
- ▶ Ce projet est cohérent avec l'orientation 1 du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 (Assurer un continuum de services adaptés aux besoins des élèves) du CSSMB, notamment avec l'objectif « Promouvoir les parcours diversifiés à la formation générale des jeunes, à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle auprès des élèves, des parents et des intervenants internes et externes ».

Félix-Leclerc



L'école secondaire Félix-Leclerc, en partenariat avec le Service des ressources éducatives, implante un programme local en douance pour l'année scolaire 2022-2023, qui poursuivra les objectifs suivants de la *Politique des élèves doués et talentueux (2020)* :

- ▶ Assurer la reconnaissance officielle de ces élèves et de leurs besoins spécifiques.
- ▶ Confirmer la responsabilité de l'école quant au mandat d'offrir des services adaptés aux besoins des élèves doués dans le cadre scolaire de l'école publique.

Territoire



Ce projet-école permet de desservir une clientèle d'élèves doués du secteur secondaire de tout le territoire du CSSMB ainsi que de l'externe. Il se veut en continuité au programme de douance offert par l'école primaire Marguerite-Bourgeoys et est fondé sur des réflexions communes des deux écoles.

Programme d'études local

Il ne s'agit pas d'une classe en adaptation scolaire mais d'un programme local s'adressant principalement à des élèves ayant une douance dite « scolaire » ou « intellectuelle ». Les réflexions qui ont émergées du comité-douance de l'école sont tout à fait en cohérence avec le cadre de référence de la Politique des élèves doués et talentueux du CSSMB qui précisent les besoins suivants chez ces élèves :

- ▶ Avoir accès à un programme pédagogique adapté à un rythme d'apprentissage accéléré;
- ▶ Avoir accès à des opportunités d'enrichissement pour répondre à leur curiosité;
- ▶ Avoir accès à des opportunités d'approfondir les matières enseignées;
- ▶ Avoir accès à des ateliers spécifiques (exemples: hypersensibilité, gestion des émotions, anxiété et anxiété de performance, estime de soi et habiletés sociales);
- ▶ Avoir accès à des structures plus flexibles de prestation de cours;
- ▶ Briser l'isolement social; développer un sentiment d'appartenance à un groupe, à un milieu.

Tous ces facteurs contribuent à maintenir la motivation, la persévérance et visent à contrer le décrochage chez l'élève doué.

Caractéristiques du programme



La littérature scientifique (Callahan & Hertberg-Davis, 2018; Pfeiffer 2018) montre que l'enfant doué intellectuellement a besoin de :

- ▶ Défis académiques et intellectuels en concordance avec son potentiel élevé;
- ▶ Travailler et être en contact avec un groupe de pairs qui présentent des intérêts et des aptitudes semblables aux siennes.

Les interventions pédagogiques sur le plan des apprentissages s'articulent principalement autour de l'enrichissement du cursus scolaire. Cet enrichissement peut prendre différentes formes : projets personnels, projets d'études exploratoires, projets en lien avec des partenaires, mentorat, présence d'experts, etc.

Effectif visé (niveau d'enseignement)

- ▶ Un groupe fermé du premier cycle du secondaire : 16 à 18 élèves
- ▶ Un nombre restreint d'enseignants.
- ▶ Un accompagnement par un technicien en éducation spécialisée

**À partir du 16 septembre
2021**

Processus de dépôt d'une candidature

- ▶ Assister à la séance d'information (recommandé)
- ▶ Remplir le formulaire d'inscription en ligne
- ▶ Faire parvenir les documents suivants à l'école :
- ▶ Rapport d'évaluation en psychologie (WISC-V) (voir critère de sélection #2)
- ▶ Bulletins (le plus récent et de l'année précédente)
- ▶ Plan d'intervention (s'il y a lieu)
- ▶ Lettre de motivation écrite par l'élève
- ▶ Questionnaire s'adressant aux parents (disponible sur le site de l'école)
- ▶ Participer aux entrevues (élève et parents)
- ▶ *Suite à la réception du dossier complet, l'école fera l'analyse de la candidature et le parent recevra une réponse par écrit selon l'échéancier affiché sur le site web de l'école.*

Critères de sélection

- ▶ Priorité aux élèves issus de la classe de douance de l'école Marguerite-Bourgeoys (CSSMB).
- ▶ Priorité aux élèves du territoire du CSSMB, si le programme répond aux besoins, intérêts et capacités de ces élèves.
- ▶ Présence d'un rapport d'évaluation (WISC-V) par un psychologue ou neuropsychologue OU accompagnement par une conseillère pédagogique du Service douance CSSMB.
- ▶ Présence de tous les documents exigés dans le processus de dépôt d'une candidature et respect des échéanciers.
- ▶ Obtention d'une recommandation positive de l'équipe multidisciplinaire (professionnel non enseignant, éducatrice spécialisée, orthopédagogue, enseignantes-pivots, conseillère pédagogique en douance et direction) de l'école Félix-Leclerc après analyse du dossier. L'équipe multidisciplinaire de l'école secondaire Félix-Leclerc pourrait communiquer avec l'école d'origine.

L'organisation de l'enseignement, le contexte d'apprentissage et le pourcentage de temps alloué pour chacune des composantes

- Le régime pédagogique et la grille-matière seront respectés.
- Un local fixe.
- Tous les élèves bénéficieront d'un enseignement enrichi en collaboration avec des partenaires externes.
- Quatre unités supplémentaires par année seront allouées à ce programme local.

Les modalités d'évaluation

- Un bulletin officiel sera remis aux élèves du groupe de douance aux mêmes dates que les autres groupes de l'école.
- L'évaluation des compétences est basée sur le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ).

Partenaires en douance

Divers partenaires pourraient être impliqués dans la réalisation de projets, dont le centre culturel Stewart Hall de Pointe-Claire, la salle Pauline-Julien, le Cégep Gérard-Godin, l'Université du Québec à Montréal et l'Université McGill.

Transport scolaire

Étant donné que ce programme est un programme local, les parents sont responsables du transport de leur enfant, matin et soir, sauf pour les enfants du territoire de l'école. Notez que la responsabilité du transport pourraient également être sous la responsabilité du parents lors de sorties à l'extérieur pour la réalisation de projets.





Période de questions

«Les personnes à haut potentiel ont un cerveau qui fonctionne à plein régime, une sensibilité exacerbée, et une impression de vivre perpétuellement en marge. Et si cette différence nourrissait la société de demain ?» (Jeanne Siaud-Facchin, 2014)

Merci pour votre participation 😊

Bonne soirée !